

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

quotidien de la guerre; encouragement à la jeunesse pour qu'elle s'arme et aille chasser d'Italie les barbares; le ministre emploiera contre les Autrichiens toutes les forces de l'Etat; le ministre d'Autriche recevra ses passeports. Une version porte que M. Mamiani a dit: Sera chassé de Rome (sarà cacciato). Ce qui est certain, c'est qu'un départ du courrier, le 1er mai, annonçait un motu proprio, et que le peuple faisait retentir la ville d'applaudissements.

Il paraît toutefois que le Pape serait de nouveau revenu sur sa résolution, et aurait refusé de s'associer à la déclaration de guerre contre l'Autriche. C'est alors qu'un nouveau mouvement aurait éclaté et se serait terminé par l'emprisonnement du Saint-Père et des cardinaux. Il est question, disent les correspondances, de dépouiller le Pape de toute souveraineté temporelle et de ne lui laisser que le titre d'évêque de Rome. Un gouvernement provisoire prendrait la direction des affaires.

On ajoute qu'une conspiration autrichienne a été découverte à Ancône. La ville était minée et l'on devait la faire sauter lorsque seraient entrées les forces napolitaines envoyées au secours de l'insurrection lombarde.

ITALIE.

LOMBARDIE.—La première bataille entre les armées autrichienne et piémontaise a eu lieu le 30 avril. Nous en empruntons le récit au bulletin officiel du quartier général italien.

Il s'agissait d'occuper Bussolengo et Piovezzano, que l'ennemi gardait, et de se mettre en mesure de passer l'Adige au-dessus de Vérone s'il en était besoin. Le roi ayant résolu de déloger l'ennemi de la forte position de Pastrengo, d'où il faisait de fréquentes excursions contre nos troupes du côté de Peschiera, a ordonné au général de Sonnaz, commandant du 2e corps d'armée, de faire attaquer cette position par la 3e division, composée de la brigade de Savoie, et du 1er régiment d'infanterie; la brigade de Savoie et le corps de Parme par les hauteurs de Santa-Giustina, devaient coopérer à cette attaque. La brigade piémontaise de Coia et celle de Savoie, du corps de Parme et de Cuneo devaient attaquer Pastrengo simultanément de front et par le flanc. La brigade de cavalerie du 2e corps d'armée devait former la réserve. L'affaire a commencé le 30, à 11 heures du matin. Les troupes italiennes attaquant avec impétuosité ont chassé l'ennemi de toutes les positions qu'il occupait à Pastrengo. Nos troupes y sont entrées, et elles ont occupé toutes les hauteurs qui environnent l'Adige. Le roi, qui du milieu de ses troupes, avait suivi de très près tous les mouvements, entraînait avec son état-major à Pastrengo en même temps que la première colonne. Le général de Sonnaz qui avait le commandement en chef de toutes les troupes, S. A. R. le duc de Savoie qui dirigeait avec intrépidité la réserve, le lieutenant général comte Breglia, commandant la 3e division et tous les autres officiers, ont contribué au succès de la journée. Il a été fait prisonnier 400 soldats et 5 officiers. L'ennemi a eu beaucoup de morts et de blessés. Nos pertes en tués et blessés sont au contraire peu importantes.

Pendant que le roi combattait à Pastrengo, affaire à laquelle le prenait part quelques troupes du quartier-général de Somma-Campagna, l'ennemi a envoyé jusqu'à Somma-Campagna une colonne de 3,000 hommes, dans l'intention de surprendre le quartier-général et de lui couper toute communication avec Pastrengo. Le général Sommariva, s'apercevant de cette intention, est accouru avec un régiment d'Aoste, infanterie; quelques pièces d'artillerie ont été disposées sur le front et le flanc de la colonne ennemie, qui s'est empressée de rentrer à Vérone.

Des lettres de Vienne, du 2 mai, portent qu'après l'affaire du 29 il est rentré à Vérone six voitures de blessés et soixante-dix chevaux sans cavaliers. Dans la nuit, il est entré dix autres voitures de blessés. La perte des Autrichiens a été très considérable. Une lettre de Desenzano, du 3 mai, assure que dans deux endroits les Piémontais sont parvenus, le 2 mai, à jeter un pont sur l'Adige.

On lit dans la Gazette Piémontaise, sous la date de Milan le 5 mai:

"Tous les déerteurs italiens qui arrivent de Vérone s'accordent à dire que la ville souffre tellement que l'on attend l'assaut général pour capituler. On dit que des flammes considérables s'apercevaient au loin dans la direction de Vérone qui, de reste, est minée par les Autrichiens."

On écrit de Padoue, le 30 avril, à la Gazette de Milan: "Des voyageurs qui arrivent d'Isola della Scala sur le Taro (entre le Mincio et l'Adige) annoncent qu'un corps de 1,200 hommes et 300 chevaux a été surpris et tué en pièces par les Piémontais. On dit que la discorde est au camp de Legnago. La moitié des Croates voudrait désertir, et l'autre moitié succéder le pays."

Les Autrichiens commencent en Italie de atrocités sans nombre. Ils ont, dans les environs de Castellamare, mis tout à feu et à sang. Pas une maison, dit le Risorgimento, n'a échappé à leur rage incendiaire. A mesure que les habitants s'apercevaient pour échapper au feu, ils étaient accueillis à coups de fusil. On a fusillé des femmes, des enfants, des vieillards qui avaient cherché un refuge dans une église. Tout a été écarté, profané. Castellamare n'est plus qu'un monceau de ruines fumantes. Ce qui seul peut causer de pareils actes, c'est la conviction que mieux que des batailles perdues ils ruinent la cause de l'Autriche en Italie.

D'après une lettre de Milan du 5 mai, que publie la Gazette Piémontaise du 6, on était sans nouvelles sur les opérations de l'armée, et depuis deux jours on n'avait pas reçu de bulletins.

Le corps d'armée autrichien qui vient d'envahir le Frioul a été retardé par le passage du Tagliamento, torrent très large et très profond dans cette saison. Près de quinze mille hommes de troupes italiennes étaient en position le 29 avril sur la Pieve, en avant de Trévis, et paraissaient en mesure de contenir le général Nugent.

—La Gazette de Venise du 11 publie la lettre officielle par laquelle le consul de Sarlaigne informe le gouvernement provisoire que le roi reconnaît la République.

PREMIER DÉCRET DU PARLEMENT DE PALERME.—"Le comité général ayant déposé entre les mains du parlement les pouvoirs qu'il avait exercés jusqu'à ce jour, et le parlement sentant la nécessité de pourvoir, le plus promptement possible, à la constitution d'un pouvoir exécutif qui réponde aux circonstances dans lesquelles se trouve la patrie, décrète:

"Art. 1er. Le pouvoir exécutif est confié à un président du gouvernement du royaume de Sicile. Il exercera ce pouvoir par l'organe de ministres nommés par lui et par lui révoqués.

"Art. 2. Les ministres seront au nombre de dix: affaires étrangères et commerce, guerre et marine, finances, culte et justice, intérieur et police générale, instruction publique et travaux publics."

L'art. 4 porte certaines restrictions au pouvoir de ce président.

sident. Ainsi, il n'a pas le droit de sanctionner les décrets du parlement; il ne peut que les faire exécuter.

Il ne peut ni proroger le parlement ni ajourner sa convocation.

Il ne peut enfin ni déclarer la guerre, ni conclure la paix, ni faire aucuns traités sans le consentement du parlement.

FRANCE.

ELECTION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Une dépêche télégraphique expédiée au dernier moment de Londres à Southampton, par le correspondant du Courrier and Enquirer de New-York, contient les nouvelles suivantes, datées de Paris le vendredi 5 mai au soir, c'est à dire plus fraîches d'environ six heures que tout ce qui avait été reçu par nos autres confrères et par nous-mêmes:

L'Assemblée nationale s'est réunie à midi, et après la vérification des pouvoirs, le scrutin pour l'élection du président a commencé. Ouvert à 4 h. il a fermé à 6. Les candidats étaient au nombre de trois; les voix se sont réparties de la manière suivante:

Table with 2 columns: Name and Votes. M. Buehez 340, M. Trélat 234, M. Recurt 91.

M. Buehez a en conséquence été proclamé président. M. Buehez était le candidat du Journal des Débats; M. Trélat était regardé comme celui du gouvernement provisoire.

On dit qu'un rapprochement s'est opéré entre les deux partis qui s'étaient formés dans le sein du gouvernement provisoire, et que l'on va proposer de mettre à la tête du gouvernement un triumvirat provisoire composé de MM. Dupont [de l' Eure], Lamartine, et Ledru-Rollin. Une telle combinaison ne satisfait personne et amènerait des tiraillements analogues à ceux que l'on voit au jour d'hui.

MM. Ledru-Rollin et Emmanuel Arago, avec 15 autres députés se sont réunis pour organiser une extrême gauche dans l'Assemblée.

Le gouvernement provisoire ne fera point passer les Alpes à l'armée, pour entrer en Lombardie, à moins qu'il n'en soit requis directement par le gouvernement de Milan ou par Charles-Albert.

Il règne quelque inquiétude: on est sous l'impression que la proclamation de la République hier a été le résultat de l'intimidation exercée par la foule à l'extérieur. On prétend que les représentants ont été contraints à cette démarche, par des menaces qui leur auraient été faites en cas de refus.

NOUVEAU GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

COMITÉ EXECUTIF INTERIMAIRE. Nommé par l'Assemblée Nationale dans la séance du 10 mai.

Table with 2 columns: Name and Votes. MM. Arago 725 voix, Garnier-Pagès 715, Marie 702, Lamartine 643, Ledru-Rollin 458.

Ce Comité exécutif nommé les ministres dont nous avons donné les noms dans notre dernière feuille.

Au dernier moment, le bruit courait dans Paris que M. Ledru-Rollin s'étant démis des fonctions de membre du comité exécutif intermédiaire.

ARMÉE DES ALPES.—Cette armée, dit un journal de Paris va être augmentée d'une quatrième division d'infanterie, de trois brigades, venant toute organisée de l'Algérie. Cette division, dont le commandement est confié au général de division Paire d'Arbouville, est en route pour se rendre à Avignon. Son état-major se compose d'un colonel, chef d'état-major; d'un chef d'escadron, sous chef, détaché du conseil de défense, et de capitaines d'état-major. L'armée des Alpes, après avoir été rejointe par cette nouvelle division, présentera un effectif d'à peu près 33,000 hommes.

On écrit de Lyon que déjà elle a reçu les sacs de campement, les bidons et tous les ustensiles d'entrée en campagne. Des mulets ont été achetés pour les divers régiments. Le général en chef, arrivé le 5 à Lyon, a passé en revue sur le Champ-de-Mars les deux bataillons de guerre du 22e de ligne; il est ensuite parti pour Grenoble, où il va provisoirement établir son quartier-général. Le Courrier de Lyon rapporte qu'à Lyon tout le monde croit à une prochaine entrée en Italie.

UNE MESSE DE SAINT-ESPRIT.—L'archevêque de Paris a publié un mandement dont voici la conclusion:

"Le lundi 3 mai, à dix heures très précises, nous célébrerons dans notre église métropolitaine une messe du Saint-Esprit pour attirer les bénédictions de Dieu sur les travaux de l'Assemblée nationale. Elle sera précédée de l'hymne Veni Creator, et suivie de l'antienne Sub tuum, du verset Memor esto congregations tuas, et de l'oraison Prolept; du Dominus, saluum fac Rempublicam, du verset Saluum fac populum tuum. Domine, et de l'oraison Deus a quo sancta desideria. Cette cérémonie sera terminée par la bénédiction du très Saint-Sacrement.

Les curés sont invités à assister à la messe du Saint-Esprit; ils porteront l'habit de chœur tel qu'il est réglé dans le bref du Siège à l'article concernant la tenue ecclésiastique.

Les curés engageront les fidèles de leurs paroisses à se rendre à Notre-Dame pour y assister à cette messe, et unir leurs prières aux nôtres."

M. THIERS.—Le 4 mai, au moment même de la séance d'ouverture à l'Assemblée nationale, on remarquait M. Thiers en uniforme de simple garde national, qui montait sa faction à la mairie du 2e arrondissement.

On parle toujours de la nomination de M. Thiers pour représentant de la Seine-Inférieure à l'Assemblée nationale, en remplacement de M. de Lamartine.

M. Thiers a fait savoir aux électeurs de Seine-Inférieure que, fier de leurs suffrages, il accepterait l'honneur d'être le représentant du département à l'Assemblée constituante.

Nous apprenons une bien triste nouvelle: Mgr. Paul Naudou, archevêque d'Avignon, a succombé à une attaque d'apoplexie, qui l'a surpris à la messe solennelle du jour de Pâques, au moment où il recevait les abolutions. Ce prélat est aux Angles, Pyrénées-Orientales, le 22 octobre 1794, avait été sacré évêque de Nevers au mois de novembre 1834. Il occupait auparavant la place de supérieur du séminaire de Perpignan.

UN DONAPARTE DANS L'ARMÉE FRANÇAISE.—Par arrêté du ministre de la guerre du 16 avril (pris en vertu du décret du gouvernement provisoire du 2 mars), M. Pierre-Napoléon Bonaparte, fils de Lucien (le prince de Canino), et ex-chef d'escadron au service de la Colombie, a été nommé chef de bataillon dans le 1er régiment de la légion étrangère. Il se-

ra placé à la suite en attendant la vacance d'un emploi de cette garde.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 2 JUIN 1848.

LETTRES DE MGR. HUGHES.

LETTRE VI.

56. L'ordre suivant lequel notre divin Rédempteur a procédé dans l'établissement de son église est bien digne de votre considération la plus sérieuse. Lui seul est, par droit personnel, le véritable Evêque et le Pasteur de nos âmes.

Tous les pouvoirs spirituels qu'ont exercés les ministres de son église, sont des pouvoirs qui ne prenaient pas origine chez eux ou n'étaient pas conférés par une autorité humaine mais ils viennent de lui par délégation en sorte que par leur moyen, comme ministres de Dieu et dispensateurs des divins mystères, Il propage encore la connaissance et dispense les mystères de la rédemption de l'homme par les mérites de sa passion et de sa mort. Comme vous l'avez vu, il a d'abord appelé à la foi en Lui ceux que l'on appelle ses "disciples." Pour leur avantage Il en a choisis parmi eux pour être "Apôtres." Parmi les apôtres, Il en a choisis un "Pierre" pour être leur chef suprême et visible sur la terre, le centre commun de leur union, et la grande pierre pour nous exprimer ainsi, qui sert de clef à l'arche apostolique, pour resserrer ensemble toutes les parties de l'édifice du christianisme.

Ainsi l'ordre qu'Il a prescrit et autorisé par son propre exemple est d'abord que tous fussent ses disciples, et aussi que la vocation divine, donnée à quelques-uns par l'Esprit Saint à des dignités plus élevées dans l'église, fût reconnue extérieurement et approuvée par l'autorité pré-existante dont Il avait revêtu cette église. Autrement son troupeau ne pourrait pas être défendu des ravages des loups qui se présenteraient sous des peaux de brebis. Autrement il n'est personne qui ne pût prétendre être appelé à l'œuvre du ministère chrétien, et se prévaloir, la Bible à la main, dans la première chaire qu'il trouverait vide, pour y donner comme doctrines de Jésus-Christ les rêves de ses propres opinions. De fait c'est quelque chose de bien analogue qui est arrivé et est devenu général parmi les raisonnements privés.

57. Mais notre rédempteur a pris des précautions contre ceci, tant dans son ministère qui nous sert d'exemple que dans les injonctions qu'Il a faites à ses Apôtres. Il ne s'est pas appesanti pour commencer sa vie publique sur l'autorité de ses miracles: car le grand objet de ses miracles était de prouver que Dieu l'avait envoyé. Il ne prétendait pas assigner de lui-même, mais faire connaître "toutes les choses qu'Il avait apprises de son père;" comme pour faire apercevoir dans leur modèle qu'en se préparant à son ministère public Il avait agi comme un disciple qui apprend d'abord et est envoyé pour enseigner ensuite. Et en conséquence lorsqu'Il délègue à ses apôtres la charge d'enseigner à sa place, Il leur prescrit l'ordre qu'ils devront garder: "Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé." Et ailleurs: "Vous ne devez pas choisir, mais je vous ai choisis afin que vous produisiez du fruit et que votre fruit demeure." C'est de cette manière que les Apôtres eux-mêmes et leurs successeurs jusqu'à aujourd'hui ont osé pour recruter le sanctuaire et continuer l'apostolat de l'église. Il a toujours fallu que l'individu qui se présentait pour le saint ministère, quoiqu'il fût même intentionnellement appelé de Dieu, fût reconnu extérieurement et approuvé par l'autorité légitime pré-existante. C'est ainsi que Mathias, Timothée, Barnabe, Tit, Clément et d'autres furent associés aux apôtres dans l'ordre du ministère pour les suppléer dans les besoins spirituels de la communauté toujours croissante.

58. Je ne puis appeler trop in-tamment votre attention sur l'importance de cette énonciation. Elle complète la preuve d'un grand principe de la sagesse divine dans l'établissement de l'église, et qui donne une sécurité bien consolante à ceux qui sont dans sa sainte communion. Avec la lumière de ce principe et les faits d'histoire catholique savant ou ignorant peut tracer son rapport avec l'œuvre de régénération spirituelle opérée par notre Rédempteur par une suite non interrompue les preuves extérieures historiques qui remontent jusqu'à nos jours ou au Sauveur du monde prêchant cet ordre parfait et nouveau en un sens de la bonté de Dieu, après du puits de Jacob, ou sur la barque de Pierre, sur la lac de Galilée. Ce catholique est sous les soins d'un prêtre qui a été envoyé par son évêque; cet évêque avait été envoyé par d'autres évêques qui étaient plus anciens dans l'église et associé au corps apostolique avec l'approbation et la confirmation de St. Pierre sur le siège de Rome; chacun de ces évêques avait été envoyé de même, et ainsi de suite en remontant d'âge en âge jusqu'au siècle apostolique; et en même temps, par une providence singulière, spéciale et très remarquable de Jésus-Christ sur son église, la ligne directe des successeurs de saint Pierre est aussi bien tracée non par nom et de siècle en siècle depuis Jésus-Christ que les noms des souverains anglais qui se sont succédés depuis Guillaume-le-conquérant, ou de nos pré-idents depuis l'adoption de la constitution américaine. Dans aucun cas depuis le Souverain Pontife sur la chaire de Pierre jusqu'au dernier degré de la hiérarchie ecclésiastique, personne n'a jamais pu s'élever d'un grade inférieur à un plus élevé soumis à la subordination ecclésiastique sans l'approbation et la confirmation de l'autorité pré-existante de l'église. De manière que par une institution divine nos pasteurs sont envoyés par des pasteurs plus anciens, qui avaient été envoyés par d'autres, succession perpétuelle qui nous fait arriver aux Apôtres, qui avaient été envoyés par Jésus-Christ, qui avait été envoyé de Dieu.

59. Mais il ne suffit pas qu'ils eussent été envoyés ou approuvés par l'autorité pré-existante de l'église, car comme Judas avait fallu quoiqu'appelé par Jésus-Christ au ministère et que chaque individu aussi, prêtre ou évêque, est exposé à tomber, il était nécessaire de pourvoir à la sûreté du troupeau dans ce danger. Et il y a été pourvu par les conditions sous lesquelles l'église a confié les pouvoirs aux pasteurs et reconnu le caractère officiel de chacun de ses ministres. On supposait que la personne s'était instruite, comme un disciple, de ce qu'elle devait enseigner dans sa capacité ministérielle, c'est-à-dire de toutes les choses que Jésus-Christ avait confiées à ses apôtres. L'église vivante et universelle, à l'époque de ces nominations, était en possession connue de ce qui avait été ainsi confié par le Seigneur. De manière que le nouveau ministre était obligé non seulement par les conditions de sa nomination mais encore par son serment et son vœu le plus solennel, d'enseigner la doctrine de l'église et de n'enseigner rien de plus

comme doctrine. De là, si, comme dans le cas de Nestorius et d'autres évêques déclinés, quelqu'un de l'ordre épiscopal embrassait des doctrines nouvelles ou hérétiques, le fait qu'il aurait été envoyé en premier lieu par l'autorité compétente ne l'autorisait pas à entreprendre de conduire la portion du troupeau dont il a reçu la direction dans d's pâturages empoisonnés et mortels. Ce troupeau appartenait à l'église avant son élection, et l'église de Jésus-Christ aurait été laissée sans moyens de protéger ses enfants, s'ils étaient exposés à être ainsi enveloppés dans l'apostasie des pasteurs infidèles qui avaient reçu leur autorité non pour en tirer leur avantage, mais pour le bien du troupeau. Dans toutes ces circonstances l'église a révoqué la mission et retiré la juridiction aux pasteurs mercenaires "auxquels les agneaux n'appartiennent point." Il restait à tous ces pasteurs et à leurs adhérents de renoncer à l'église, de la dénoncer et de devenir raisonnements privés, ce qu'ils ont rarement manqué de faire. (A continuer.)

NOUVELLE EGLISE A QUEBEC.

Comme nous l'avions annoncé, dimanche dernier S. G. Mgr. de Selyme a posé la première pierre de la nouvelle église du faubourg St. Jean. Une grande partie de la route, qu'a parcourue la procession, était ornée d'arbres, de pavillons et de bannières. Québec avait un air de fête inaccoutumée. Nous voyons avec plaisir que les différentes sociétés (catholiques) de la ville sont sorties en corps ce jour-là, et ont montré par là toute la part que le bon peuple de Québec veut prendre dans les solennités religieuses, et en même temps combien il sait apprécier les efforts et le zèle constants de ses infatigables pasteurs.

Voici le programme de la procession: Enfants des écoles chrétiennes avec bannière; corps de musique canadien; deux compagnies de pompiers avec drapeaux et trompettes; corps de musique de la société de St. Patrick; compagnies de pompiers avec le drapeau national irlandais; sections de la société de St. Jean Baptiste, avec son président l'hon. R. E. Caron, ainsi qu'avec drapeaux et bannières; le clergé de la cathédrale: G. O. Stuart, curé, maire de Québec, et les autres membres de la corporation; corps des marguilliers; élèves du petit séminaire; citoyens.

Dans la pierre angulaire ont été déposés: 1°. Une plaque de plomb portant l'inscription suivante:

D. O. M.

CETTE PIERRE ANGLAIRE

de cette Eglise Succursale qui sera dédiée à

SAINTE JEAN-BAPTISTE,

a été posée le 28 mai 1848, sous le pontificat de PIE IX: Joseph SIGNAY étant Archevêque de Québec, et Pierre Flavien TURGEON, évêque de Selyme, Coadjuteur; VICTORIA L. reine d'Angleterre, le très noble Jacques BRUCE, comte d'ELGIN et de KINCARDINE, Gouverneur du Canada-Uni; G. O. STUART, maire de la cité de Québec, et C. F. BAILLARGEON, curé de la Paroisse N. D. de Québec; MM. P. Dorion, R. Gellard, J. Marmette, J. Robitaille, F. Langlois, Thos. Wilson, Ls. Panet, Ls. Massue, F. Buteau, A. Amot, A. Parent, C. M. De Foy, R. Malouin, E. B. Lindsay, F. De Foy, M. Tessier, Chs. Langevin, F. X. Méthot, Vital Tétu, Joseph Légaré, A. B. Sirois, marguilliers de la dite paroisse.

2°. Une boîte de plomb contenant des almanachs, un plan de Québec, des calendriers, des statistiques sur la population, des journaux du pays, des pièces de monnaie. Sur cette boîte, on lisait l'inscription suivante:

"Cette Eglise bâtie sur un plan tracé par M. CHS. BAILLARGE, architecte.—Et sur l'enveloppe:—Jesus Christus heri, et hodie, ipse et in secula. Heb. 13, 8. Et ego dico tibi, quia tu es petrus, et super hanc petram edificabo ecclesiam meam. Matth. 16. 18. Et ecce ego roborabo sum omnibus diebus, usque ad consummationem seculi. Matth. 28. 20. Caelum et terra transibunt: verba autem meae non transibunt. Luc. 21. 33.

Nous voyons par les journaux de Québec que l'élection de cette ville est fixée à mardi et mercredi prochains. Mardi en lieu la nomination des candidats qui se sont rendus au nombre de trois seulement, MM. Ross, Méthot et Légaré. Après la lecture des pièces officielles, M. Ross s'est adressé à la multitude, et a annoncé que, pour éviter toute division dans le parti libéral, il se retirait de la lutte. Nous ne pouvons que féliciter M. Ross sur sa détermination; elle est patriotique, elle est libérale, elle est désintéressée. Nous espérons que les électeurs de Québec sauront plus tard reconnaître cette belle conduite, si l'occasion s'en présente.

Il n'y a plus maintenant sur les rangs que MM. Méthot et Légaré. M. Méthot a parlé à la foule en français; après quoi, M. McCoy s'est annoncé pour le faire en anglais. Alors s'est élevé un tumulte et un vacarme épouvantables, durant lesquels les assistants ont échangé bon nombre de coups de poings et de pieds, mais heureusement il n'y a pas eu de sang répandu. L'Officier-Rapporteur, voyant cela, a engagé les candidats à ne pas parler et à la foule de se disperser; ce que l'on a fait aussitôt. M. Méthot a pris le bras de M. Ross, et l'a reconduit jusque chez lui au milieu des hurrahs de la multitude, qui a ensuite reconduit M. Méthot, tandis que les amis de M. Légaré reconduisaient celui-ci à sa demeure.

Voilà donc que la lutte va s'engager à Québec; nous espérons qu'elle sera paisible et comme celle de ces hommes civilisés doivent se livrer. Ce n'est pas la force physique qui doit ici agir, c'est la force morale seule. Nos confrères de la presse de Québec feront, nous n'en doutons pas, tous leurs efforts pour prévenir toute collision et tout tumulte. C'est à eux à ne pas exciter les passions, mais au contraire à les calmer. Quant aux deux candidats, il est pénible de voir deux canadiens-français, qui prétendent vouloir soutenir le ministère, se mettre ainsi en antagonisme; néanmoins s'ils ont soin de conserver entre eux une entente cordiale parfaite, ils peuvent beaucoup contribuer au maintien de la paix.

Nous supprimons pour aujourd'hui l'article du fond (religieux), pour pouvoir donner la première partie du manifeste du Dr. Nelson, dont nous donnerons la fin mardi.

ARRIVEE DU STEAMER UNITED STATES.

Nous empruntons ce qui suit à la Minerve de ce matin: Le steamer United States parti le 17 de Liverpool est arrivé à New-York mercredi matin.

M. Mitchell, propriétaire du United Irishman, a été employé à Newgate, pour attendre son procès pour certains articles publiés dans son journal. Sur le cas de Smith O'Brien le jury ne s'est pas accordé, il en sera probablement de même pour celui de Meagher.

Il y a eu un combat le 16 entre les Piémontais et les Autrichiens, à Vérone. Les troupes de Charles Albert furent obligées de reculer après un engagement sanglant, 95 tués et un grand nombre blessés. La perte des Autrichiens est inconnue. La province de Belluno s'est rendue aux Autrichiens.

Le nouveau ministère romain a satisfait le peuple, mais tout était incertain. Les cardinaux ont tous été relâchés. Marchés.—Le commerce monétaire était sans gêne. Les prix des grains sont bien peu plus élevés qu'à la dernière malte.

FRANCE.—Le 15 mai, jour fixé pour la discussion sur la politique extérieure de la France, à l'égard de la Pologne et de l'Italie, un mouvement sérieux a été tenté par les communistes, ultra révolutionnaires, pour renverser le gouvernement à peine installé. Il avait été spontanément organisé sur la demande des classes turbulentes, pour entraîner l'Assemblée à décider instantanément une intervention en Pologne et en Italie.

Blanqui, chef d'un des clubs les plus exaltés, avait appelé le peuple aux armes. Avec son ami Hubert, qui portait un drapeau rouge, ils se rendirent à la tête d'une bande de factieux à l'Assemblée nationale. Ils prirent possession du palais de la chambre. Blanqui harangua l'Assemblée, qui était réunie; il déclara que si l'on battait le rappel pour le rassemblement de la garde nationale, "celui qui aurait donné des ordres serait considéré comme un traître." Blanqui proclama comme membres du gouvernement provisoire: Cabot, Barbès, Hubert, Proudhon, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Blanqui, Pierre Leroux, Raspail, tous communistes. Pendant quelques heures, Paris fut jeté dans la plus grande consternation, mais bientôt, d'après les ordres du gouvernement, nommé par l'Assemblée nationale, la garde nationale, la garde mobile, la troupe de ligne, l'infanterie, cavalerie, prirent les armes. Cette démonstration répandit la terreur parmi les factieux qui quittèrent en désordre l'Assemblée nationale pour se rendre à l'hôtel de ville, afin d'y organiser "un comité de sûreté publique." La garde nationale dispersa bientôt ces insensés, sans effusion de sang. Les chefs principaux furent arrêtés: de ce nombre MM. Blanqui, Barbès, représentant, Hubert, le général Courtais, représentant, commandant de la garde nationale de Paris. L'Assemblée nationale reprit immédiatement ses travaux; elle décida que le général Courtais aurait à répondre devant les tribunaux du crime de haute trahison dont il s'était rendu coupable.

On rapporte que Lamartine doit proposer à l'Assemblée nationale, d'adresser une proclamation à la Prusse, à l'Autriche, pour le rétablissement de la nationalité polonaise.

Un nouveau combat très sérieux entre les troupes autrichiennes, commandées par Radetsky et l'armée piémontaise italienne, commandée par Charles-Albert, a eu lieu près de Vérone, le 7 mai. Les Italiens ont remporté la victoire. Des négociations sont entamées entre la Prusse et le Danemark, pour le rétablissement de la paix, sous la médiation de l'Angleterre.

ENCORE PLUS RÉCENT.

Paris, 16 mai (11 h. A. M.) 1848.

Le gouvernement a fait faire bon nombre d'arrestations, à cause de l'insurrection du 13. On dit que M. Blanqui s'est échappé. MM. Sobrier, Raspail, Louis Blanc, Albert, Barbès, Hubert et Courtais ont été arrêtés. Le gén. Courtais a perdu ses épaulettes. Louis Blanc et Albert vont être jugés immédiatement (sans doute par l'Assemblée nationale dont ils sont membres). Trois gardes nationaux ont été tués le 13. On a craint durant la nuit quelque tentative pour délivrer les prisonniers; mais le gouvernement avait pris ses mesures. Toute l'école polytechnique a pris les armes et s'est mise à la disposition du gouvernement, dès le premier signal des troubles. La ville a été tranquille durant la nuit, mais elle a l'apparence d'une ville en état de siège. On s'attend à de nouveaux troubles aujourd'hui, mais on n'a rien à craindre, les mesures du gouvernement sont trop bien prises. Le grand-duc de Posen est définitivement incorporé à la confédération germanique. A Constantinople le grand-vizir et le premier secrétaire du sultan ont été démis de leurs fonctions le premier de mai.

Nos lecteurs verront par les dernières nouvelles d'Europe que le souverain Pontife Pie IX se trouvait aux dernières dates dans une position fort critique. Néanmoins nous remarquons que les nouvelles du United States portent que le ministère de Rome paraissait contenter le peuple, qui semblait vouloir demeurer un peu plus tranquille que durant la quinzaine précédente. Espérons que le souverain Pontife Pie IX, qui a été le premier des souverains Européens à reconnaître les droits du peuple et la marche nouvelle qu'il fallait adopter, retrouvera bientôt dans l'amour de son peuple cette place qu'il a occupée depuis le premier jour de son pontificat; et que les Romains, revenu bientôt de leur erreur et de leur manquement, rendront au chef de l'église cette liberté et ce trône qui sont si essentiels au premier pasteur de l'église catholique.—Nous reviendrons à ce sujet mardi prochain.

Nous attirons l'attention spéciale de nos lecteurs à la lettre suivante de M. O'Reilly; nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

(Du Journal de Québec.)

Évêché de Montréal, 26 mai 1848.

Mon cher Monsieur.—Vous avez peut-être appris que je ne suis trouvé indisposé depuis longtemps. Mon voyage à Québec m'a valu une douleur dans l'épine dorsale, qui ne me laisse de repos ni jour ni nuit. J'ai essayé de tous les remèdes. Il faut attendre que le temps m'amène du soulagement, ou me résigner à une infirmité prématurée. Voilà le premier résultat pour moi-même de la colonisation. Je n'ai vu que ce matin vos remarques sur l'état d'apathie où l'on est à Québec par rapport à notre belle œuvre. Qu'il me serait doux et agréable de me rendre à votre vœu! Oui, je le veux bien; j'irai, aussitôt que bon voussemblera, ramener l'enthousiasme de vos citoyens, et donner, comme vous

le dites, à votre association une vie nouvelle et durable. Arrangez seulement l'époque de ma descente avec les supérieurs ecclésiastiques. Je ne puis point supporter la voiture à roue, ni, par conséquent, m'en retourner dans ma lointaine mission. Rien ne m'empêche de descendre chez vous, et d'y rester le temps nécessaire.

Nous avons tout arrangé ici pour diriger à Roxton, pour le 1er et le 2 juin, les personnes qui veulent prendre des terres. Les agents de la compagnie et un officier de l'association s'y doivent rencontrer. Voilà toujours un commencement.

Quant à vous autres, voici une meilleure nouvelle encore. Je viens avec l'honorable M. Papineau de voir madame Vallières. Elle possède le Township de Horton et la plus grande partie de celui de Warwick dans le district des Trois-Rivières et près de Kingsey. Vous savez que la magnifique route nouvelle traverse Warwick et Kingsey. J'ajouterais que je n'ai jamais vu de plus belles terres que celles de ce voisinage. Madame Vallières est prête à les céder à des termes plus avantageux encore que ceux que fait la Compagnie des Terres. Cette dame descendra avec moi à Québec la semaine prochaine pour s'arranger avec vos deux sociétés. Eh bien! cela vous fait-il? Mettez-vous donc à l'œuvre. Si besoin est d'une assemblée, que l'on en fasse de suite les préparatifs. Que chaque citoyen se considère comme individuellement intéressé à faire tout ce qui dépendra de lui.

Pour ce qui me regarde, soyez assuré que je ne me décourage point. L'Association doit réussir, et elle réussira!

Point de réponse encore à notre requête au gouvernement. C'est en partie la faute de votre comité central. Que n'ont-ils donc adressé une demande formelle à l'exécutif? Oh! surtout que ne s'est-on organisé par tout le pays! Le gouvernement ne se fût pas permis un délai qui nous fait perdre une année entière, si tout le pays réclamait une réponse.

Des rapports m'arrivent de tous côtés de familles qui vendent leurs terres à la campagne, et qui s'en vont chaque jour dans les prairies de l'Illinois! Jusqu'à quand regarderons-nous avec une coupable indifférence, ou dans une inaction non moins coupable, ces émigrés qui démentent les paroisses! Eh! n'y a-t-il donc que le pauvre missionnaire de Sherbrooke qui ait jeté son cœur, son âme et sa vie dans cette sainte entreprise de la colonisation des townships? Est-ce donc que tout prêtre, tout homme d'état, tout un véritable du pays, ne sent pas le mal et ne voit pas, comme moi, le remède? Que faut-il pour ramener partout le zèle à soutenir notre œuvre patriotique? Résistez-t-on, d'ailleurs, à la voix de tout un peuple pour un objet comme celui que nous avons en vue? Que l'on s'organise donc! Eh! je parcourrais chaque paroisse si mes forces me le permettaient! Je ferai du moins tout ce qu'un seul homme peut faire. Que d'autres fassent de même.

Croyez-moi en hâte, mon cher rédacteur, Votre tout dévoué, B. O'REILLY.

Nous voyons par le Pilot de ce matin que l'administration est sérieusement occupée, à l'heure qu'il est, de la colonisation des townships, et que le commissaire des terres prépare à ce sujet un vaste plan, propre à pourvoir immédiatement à cet objet. Nous ne nous attendions pas à moins du ministère libéral, et nous étions convaincu que, malgré tout ce que dit M. Papineau, les ministres travaillent activement à procurer, au plus tôt, au pays les bienfaits d'un gouvernement sage et ami du peuple.

Nous sommes forcé de remettre à un prochain numéro plusieurs articles préparés pour celui-ci, entre autres un article sur l'éducation. Nous préférons donner de suite les nouvelles de plus en plus intéressantes qui nous viennent d'Europe, et d'ailleurs vu la fête d'hiver nos typographes se trouvent déjà fort arriérés, sans que nous agitions leur travail.

Nos lecteurs verront par les annonces que MM. E. R. Fabre et Compagnie offrent en vente une grande et magnifique collection de livres de prières de toutes sortes, ainsi que d'images et de gravures religieuses. Nous engageons nos lecteurs à aller faire une visite au magasin de MM. Fabre et Compagnie.—Voir l'annonce.

St. Césaire, 24 mai 1848.

M. le Rédacteur,

Nous vous prions d'insérer dans votre intéressant journal la magnifique fête que nous avons eue ici la semaine dernière. Les habitants de St. Césaire ont eu à se rejouir de la visite de M. Chiquiquy invité par notre bon curé, dans le but d'instruire nos paroissiens sur l'importance de s'enrôler sous la bannière de la tempérance. Cet homme, plein de religion et de zèle pour le bonheur de son pays, instruit le peuple de toutes ses forces; aucunes peines ne lui coûtent; il veut à tout prix extirper du Canada l'ivrognerie, ce vice affreux qui déshonore notre pays qu'il chérit tant et dont il ne parle qu'avec la plus grande affection!!! Aussi le succès a-t-il correspondu à son zèle. Des 2,500 communications dont se compose la belle grande paroisse de St. Césaire, 2,130 se sont enrôlés sous la bannière de la tempérance. St. Césaire verra donc, comme quelques autres paroisses qui ont eu le bonheur d'entendre le père Mathieu du Canada, remplacer ses ambrages par de bonnes écoles! Si chaque paroisse en faisait autant, on verrait bientôt le peuple canadien instruit et plus vertueux, et à force de vertu et de connaissance il trouvera moyen de triompher de tout et de prolonger encore longtemps, sinon toujours, sa nationalité. L'Union détruite avec le temps, et l'ivrognerie disparue, le Bas-Canada sera à la porte du bonheur, tel que nous pouvions le désirer ici-bas.

M. Chiquiquy a eu encore la consolation de recevoir l'abjuration d'une protestante, dame Lucie Goodrich, ex-devant des États-Unis, épouse d'A. P. L. Cousigny, écrivain, médecin, de St. Césaire. M. Cousigny l'avait épousée, après les troubles de 1837, à son exil aux États-Unis. Le missionnaire lui a adressé quelques paroles pleines d'affection et analogues à la circonstance, elle les avait bien méritées; car elle est digne des plus grandes louanges. Nous serions ingrats, si, dans cet écrit, nous manquions d'offrir encore une fois, du profond de notre cœur, nos plus sincères remerciements à ce vénérable missionnaire. Nous le prions d'accepter ce faible tribut de reconnaissance, et nous lui souhaitons des jours heureux et une longue vie, et nous ne sommes pas sans espoir de le revoir encore parmi nous.

Daignez nous croire, M. le rédacteur, vos très humbles et obéissants serviteurs. Plusieurs Citoyens.

L'armée russe est forte actuellement de 831,200 hommes; la cavalerie seule compte 196,720 chevaux. L'artillerie se compose de 2,152 pièces de tout calibre.

FAITS DIVERS

TÉLÉGRAPHE.—Nous apprenons que le télégraphe de Troy à L'aurière sera en activité à Montréal la semaine prochaine, ou au commencement de la suivante; les fils seront placés d'une rive à l'autre dans quelques jours.

CATHÉDRALE DE KINGSTON.—L'Isabelle est arrivée d'Oswego à Kingston et avait à son bord trois cloches pour la cathédrale de Kingston. L'Argus de Kingston dit que la plus grosse de ces cloches pèse 3,101 lbs., la seconde 1,575 lbs., et la plus petite 1,060 lbs. Elles ont été coulées à West Troy, dans l'état de New-York.

LES ASSURANCES.—Une correspondance que nous recevons à l'instant nous annonce que les divers assureurs contre le feu se proposent de hausser les taux d'assurances à des prix exorbitants au point que personne n'osera y avoir recours. La cause de cette hausse subite est, dit-il, qu'on a la conviction qu'il existe à Montréal une bande organisée d'incendiaires.

Dans un tel état de choses, ajoute notre correspondant, ne serait-il pas à propos de former une patrouille volontaire composée de citoyens pour veiller à notre sûreté, et éviter, peut-être, quelque conflagration désastreuse, semblable à celles de Québec, qui ruinerait un grand nombre de citoyens. Notre police ne suffit pas assurément et les moyens de la corporation ne lui permettent pas de l'augmenter à un nombre efficace. Minerve.—Nous voyons par le Transcript qu'un émigré du nom de Michael Jabin s'est noyé hier en débarquant du vapeur Queen. Le corps a été retrouvé. Cet émigré laisse après lui une épouse et huit enfants, tous sur une terre étrangère!

LES ALLEMANDS.—Nous lisons, dans le Witness de Montréal, le passage suivant: "Les Allemands commencent à comprendre tout l'avantage de la route du St. Laurent pour l'émigration en Amérique. Un marchand qui revient de Brème et qui est arrivé à Montréal depuis peu, rapporte qu'un grand nombre de vaisseaux Allemands ont fait voile pour le St-Laurent, et les lois de navigation anglaises avaient continué à être suspendues comme l'an dernier. Le Canadien de Québec dit que le nombre de vaisseaux allemands, qui seraient ainsi venus, se seraient montés à environ un cent, et aurait amené l'un portant l'autre, environ 250 passagers chaque. Outre l'argent que ces émigrés rapportent dans le pays, il faut se souvenir que les vaisseaux allemands ont pris une cargaison pour l'Allemagne; en sorte que portant chaque cargaison à la valeur de £1000, on peut dire qu'on perd cette année pour plus de £100,000 d'exportation sur ce point seulement.

NAVIGATION LIBRE.—Nous voyons par les derniers journaux que lord Dalhousie vient d'inaugurer le commencement de son gouvernement dans l'Inde Anglaise, en décrétant la navigation et le commerce libre pour toutes les possessions de la compagnie des Indes Orientales.

ACCIDENTS.—Durant la tempête de lundi dernier, la couverture de la station du chemin de fer de Lachine, à Montréal, a été emportée par le vent, et trois individus ont été tués par la tonnerre à St. Martin.

MEXIQUE.—Le corps de musique du 19e régiment jouera tous les vendredis sur le Champ-de-Mars.

MGR. CHANÇHE.—Nous voyons par le Catholic Telegraph de Cincinnati que Mgr Chançhe, évêque de Natchez, qui devait prendre passage sur le Cambria pour se rendre en Europe, est retenu à Philadelphie par la maladie.

PREMIÈRE PIERRE.—Mgr de Philadelphie vient de poser la première pierre d'une nouvelle église dans sa ville épiscopale.

DELAWARE.—A Wilmington, Delaware, les catholiques sont en voie de construire une nouvelle église catholique.

ILE DE VANCOUVER.—On parle beaucoup en Angleterre de coloniser l'île de Vancouver, qu'on regarde comme un poste important, et comme devant être plutôt un centre considérable de population, d'industrie et de commerce.

L'YUCATAN.—L'Yucatan nous envoie des nouvelles graves et qui malheureusement paraissent certaines. Par suite d'une infraction, de la part des blancs, au traité récemment conclu, la guerre aurait recommencé plus vite et plus acharnée que jamais. Les Indiens seraient entrés dans Merida le 7 de ce mois et, après l'avoir occupée paisiblement le premier jour, se seraient livrés ensuite à d'effroyables excès. Nous souhaitons, sans oser l'espérer, que ce bruit sera démenti. Mais le fait de l'infraction du traité, que nous savons de source certaine, et qui a été un acte de folie en même temps que de lâcheté, nous fait craindre qu'il n'y ait eu en effet de terribles représailles.

YUCATAN.—L'Amigo del Pueblo, publié à Campeche, rapporte que le ministre anglais à Mexico a répondu au gouvernement de l'Yucatan que l'Angleterre donnerait à celui-ci le secours demandé, à la condition offerte par le Yucatan de donner à l'Angleterre la souveraineté de cette province du Mexique.—Déjà une frégate anglaise était en marche à cet effet.

MEXIQUE.—Les nouvelles du Mexique portent que l'on a peu d'espoir de voir ratifier le traité de paix.

ASSOCIATION POUR LA REDUCTION DU TARIF POSTAL.—On s'occupe activement d'organiser à New-York une vaste association dans le but d'obtenir une nouvelle législation postale. Le résultat auquel on se propose d'arriver est le taux uniforme d'un penny par lettre comme en Angleterre. Les journaux seraient compris dans la même catégorie.

UN GOUVERNEUR AMONESTÉ.—Des représentations, adressées par le grand jury au gouvernement de l'état du Missouri, viennent d'être enregistrées au greffe de la cour criminelle de Saint-Louis. Ces représentations portent principalement sur l'abus du droit de grâce. Nous ne supposons pas, dit le Republican, que le gouverneur, dont les pouvoirs touchent à leur terme, tienne grand compte de l'admonestation, mais celle-ci aura sans moins une influence salutaire sur la conduite de son successeur.

ENTRÉE DU GÉNÉRAL SCOTT À NEW-YORK.—Un temps magnifique a favorisé avant hier la réception du général Scott qui a été des plus brillantes. Débarqué à 2 h. à la Batterie, le général passa en revue toutes les milices; le cortège se mit ensuite en marche par Broadway, Chatham street et le Bowery; parvenu à la hauteur d'Asstor-Place il rejoignit Broadway et redescendit jusqu'à City-Hall où il arriva vers 5 h. du soir. Des acclamations et des hurrahs ont salué partout le héros du Mexique sur son passage; néanmoins la foule était moins compacte et l'enthousiasme moins vif que nous ne nous y serions attendus. C'est sans contredit le beau sexe qui a déployé le plus d'entraînement et d'ardeur: les mouchoirs et les écharpes s'agitaient à toutes les fenêtres, et plus d'une fois des bouquets échappés à l'enthousiasme sont venus tomber aux pieds du vainqueur de Mexico.

L'INSTRUCTION AUX ÉTATS-UNIS.—Il vient d'être démontré que la ville de Boston seule dépense pour l'entretien de ses écoles, depuis dix ans, autant que le gouvernement anglais pour une population de dix-sept millions d'habitants!

CHUTE D'UN PONT.—Jedi vers 8 heures du matin, le pont de La Fayette street à Baltimore, s'est écroulé tout à coup. Construit en fer, et jeté sur les Jones Fall, ce pont était à peine terminé, et n'avait pas encore été livré à la circulation. Il ne s'y trouvait au moment de l'accident qu'une femme et un enfant; tous deux n'ont reçu, paraît-il, que des blessures légères.

SINGULIER ACCIDENT.—Mardi dernier, on était occupé à vider un bateau chargé de grain à l'aide de la machine à vapeur de MM. P. Darrow et Cie, à Buffalo. Deux irlandais s'étant impudemment approchés du conduit aspirateur, qui opère avec une force excessive, furent entraînés dans le bûillon. L'un d'eux fut étouffé avant qu'on pût lui porter secours. Quant à l'autre, on parvint à le délivrer à temps et à tout espoir de le sauver.

UN SOMNAMBULE.—Un passager du Northerner, dans le dernier trajet que ce steamer a fait de Charleston à New-York, s'est précipité un soir à la mer dans un accès de somnambulisme, en s'écriant:—Je m'en vais. Une chaloupe a été immédiatement mise à l'eau, et l'on est parvenu à recueillir à trois quarts de mille en arrière le somnambule qui nageait avec une étonnante vigueur.

UN LONG DÉTOUR.—Le brick Walhending est arrivé à New-York le 5 de ce mois. Parti de Marietta, dans l'état de l'Ohio, le 26 mars dernier, avec un chargement de farine, ce navire a dû descendre l'Ohio, puis le Mississippi, et gagner ensuite la mer. Il se trouvait à la Nouvelle-Orléans le 5 avril.

—La reine Victoria a eu vingt-neuf ans le 24 de ce mois. Elle s'est mariée le 19 février 1840, et a déjà donné au monde six héritiers. Le trésor anglais fait à chaque enfant une rente annuelle de \$135,000.

MARIAGE.

A St. Vincent-de-Paul, lundi le 29 ultimo, par Messrs Lavoie, Théophile Pominville, écrivain, médecin, à Dile. F. Fabre et Léonard.

DECÈS.

Mercredi, Amélie Céline, enfant de L. F. Berthelot, écuyer, à l'âge de cinq semaines.

NOUVELLEMENT REÇUS, un choix très étendu d'IMAGES ET GRAVURES RELIGIEUSES, à 25 PAR CENT MEILLEUR MARCHÉ que l'année dernière.

—Aussi—

2,000 IMAGES de NOTRE DAME AUXILIATRICE. E. R. FABRE & CIE: Rue St. Vincent No 3 } 2 juin 1848.

NOUVEAUX LIVRES DE PRIÈRES.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir un assortiment de TRÈS CONSIDÉRABLE et TRÈS VARIÉ de LIVRES DE PRIÈRES DE TOUS LES FORMATS, AVEC RELIURE ORDINAIRE, CHAGRIN ET VELOURS, parmi lesquels se trouvent les suivants.

- TABLEAU DE LA STE. MESSIE in-32 Cart. à 4c. 6d. la dozz. ANGE CONDUCTEUR, joli vol. in-32 de 216 pages, reliure gaufrée à 6c. 9d. la dozz. à tranche dorée 15c. " PETITE JOURNÉE DU CHRÉTIEN, vol. 32 de 360 pages, reliure gaufrée à 10c. la dozz. " PETIT OFFICE DIVIN, vol. grand 32 de 382 pages, reliure gaufrée à 15c. la dozz. " à tranche dorée 25c. la dozz. FIDÈLE DISCIPLE DE N. S. J. C. in-18 15c. L'ÂME CHRÉTIENNE, in-18 gaufré PARADIS DE L'ÂME, in-18 " E. R. FABRE & CIE: Rue St. Vincent No 3, } 2 juin 1848.

ASSOCIATION ST JEAN-BAPTISTE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

UNE Assemblée Générale de tous les Membres de l'Association aura lieu, en conformité à la 16e section des règlements, LUNDI prochain le 5 juin courant, à 7 1/2 heures précises, dans une des Salles du Marché Bonsecours. LUDG R. DUVERNAY, Commissaire-Ordonnateur: Montréal, 2 juin 1848.

INSTITUTEUR.

UN INSTITUTEUR d'expérience et qualifié pour tenir une École. M. le docteur prend un engagement pour une ou plusieurs années à commencer au premier de juillet prochain sous les ordres de Messieurs les Curés et Commissaires d'École, soit dans le DISTRICT de MONTRÉAL, des TROIS-RIVIÈRES ou de QUÉBEC. Dans une École MIXTE; sa Dame peut prendre l'instruction des filles. Il peut enseigner la vraie prononciation de la langue anglaise, l'arithmétique dans toute son étendue d'après les meilleurs auteurs anglais, la tenue d'un livre de compte, l'arpentage, etc. etc. Il sera utile pour les catéchismes, les cérémonies du chœur en général. Il exerce sa profession suivant la méthode si facile de Lancaster. S'adresser soit par lettre à la poste ou autrement; à Messieurs CHARLAND, prêtre et curé de St. Clément de Beaufort.

L. P. BOIVIN,

Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT

VERTIT de nouveaux ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul, vis-à-vis la Place Jacques Cartier. Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIE, articles de goût, etc. etc. Montréal, 26 mai 1848.

LE REPERTOIRE NATIONAL, OU RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître. (Le Canadien de 1807.)

PROSPECTUS.

Nous soumettons aujourd'hui, au public Canadien, le projet d'une compilation, qui, suivant l'avis d'un grand nombre d'hommes instruits, devra être très-utile aux jeunes gens studieux, aux écrivains du Canada, et très-intéressante pour les personnes qui aiment la littérature nationale et qui voudront étudier son enfance, ses progrès et son avenir.

Nous voulons donc réunir dans deux volumes les meilleures productions des littérateurs Canadien, maintenant éparses dans les nombreux journaux franco-canadiens qui ont été publiés depuis un demi-siècle.

Après avoir fait de longues et attentives recherches et consulté des écrivains distingués, nous sommes convaincus, et nous le disons sans crainte d'être démenti plus tard, que la republication d'un bon choix des meilleurs écrits Canadiens fera certainement honneur au pays et à ses écrivains.

La littérature Canadienne, il est vrai, ne se compose encore, pour ainsi dire, que de simples essais, en vers ou en prose, pour la plupart l'œuvre de jeunes gens dont le goût n'était pas encore bien formé, et que les études et la connaissance du monde n'avaient pas encore mûris.

À part quelques volumes et quelques pamphlets, tous ces essais se trouvent confus dans les énormes volumes des journaux périodiques. Jetés sur des feuilles politiques, comme quelques fleurs dans un goufre, ils ont disparu pour toujours, si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revivre sous une forme plus légère, plus gracieuse et plus utile.

Nous pensons qu'entre le mérite de retirer de l'oubli comme nous venons de le dire, des écrits d'un grand mérite sous le rapport littéraire et sous le rapport national, le Répertoire aurait aussi l'effet d'engager un bon nombre d'écrivains éminents à reprendre leurs travaux littéraires, et tous les jeunes gens à travailler avec énergie à éclipser leurs devanciers. Car nous le tenons pour certain, ce qui jette le dégoût dans l'âme des écrivains Canadiens c'est de voir le fruit de leurs études et de leurs travaux passer avec les journaux périodiques dans un oubli éternel.

Mais lorsqu'il aurait l'espoir d'être tirés un jour de ce triste oubli et de trouver place dans le Répertoire National, qui pourra être continué d'époque en époque par les amis de leur pays, ils travailleront davantage et mieux.

Quant à nous, si, par nos recherches, nous pouvons ajouter un nouveau fleuron à la couronne nationale, nous serons amplement récompensés de nos veilles et de notre labeur.

NOTRE PLAN.

Le Répertoire National formera un recueil des meilleurs écrits publiés en Canada. Le recueil se composera de deux volumes de 354 pages, imprimés sur beau papier et avec de beaux caractères, dont le présent prospectus est un échantillon.

Le recueil sera publié par livraisons. Il en sortira une de 32 pages octavo tous les quinze jours.

Les écrits porteront la date de leur première publication, et seront insérés dans le Répertoire, sans subir aucun changement, afin que le lecteur puisse juger du mérite intrinsèque des auteurs, et comparer les progrès qu'a faits la littérature à différentes époques.

Pour bien faire connaître ces différentes époques, il sera nécessaire quelquefois d'insérer des écrits de peu de mérite, mais alors le nombre en sera très-restreint. Lorsque les noms des auteurs seront connus ils seront mis en toutes lettres au bas de leurs productions.

Chaque volume sera accompagné d'une table alphabétique des matières y contenues.

Le prix sera de QUATRE PIASTRES pour l'ouvrage, ou dix chelins par volume, payables après la publication de la première livraison de chaque volume.

Des listes de souscription seront déposées chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, et au cabinet de lecture de l'Institut Canadien.

La publication sera commencée aussitôt que deux cent cinquante souscripteurs auront inscrit leurs noms sur les actes. Et le compilateur s'engage à compléter les deux volumes, une fois qu'il en aura commencé la publication.

S'adresser franc de port, au soussigné, chez MM. Lowell et Gibson, Montréal.

J. HUSTON,

MEMBRES DE L'INSTITUT CANADIEN.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, A. Larocque, V. Président, H. Hincks, H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, Henry Judah, L. T. Drummond, P. Beaubien, Joseph Bourret, H. Mulholland, Edouin Atwater, Barth. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les Jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COINS, Secrétaire et Trésorier

NOUVEL ETABLISSEMENT A VAPEUR POUR MOUDRE LA FLEUR ET LA FARINE D'AVOINE MOULINS DE MONTREAL.

Coin de la rue St. Pierre et de la Ruelle Fortification Anciennement la Fonderie de MM. HEDGE & RODDEN.

AUX FERMIERS ET DETAILLEURS DE GRAINS DE FLEUR.

Le SOUSSIGNE, venant de compléter un nouveau Moulin à Vapeur pour la Fleur, ayant trois paires de moulages Françaises, avec tout l'appareil nécessaire pour mouler le froment en fleur, est prêt à recevoir des commandes pour mouler.

Le Soussigne a aussi joint à son établissement un Moulin à Farine d'avoine, capable de mouler la farine d'avoine de première qualité. Les possesseurs de Grains, désirant le faire mouler trouvent leur avantage à favoriser son établissement, vu qu'il apportera un soin particulier à produire un excellent article.

Les termes pour mouler seront modérés. Le prix du marché sera payé pour du bon blé, de l'avoine et autres grains. JOHN BIRSS. Montréal, 17 avril 1845.

N. B. Toute espèce de grains moulus, bons pour chevaux et animaux.

AUX ENTREPRENEURS. ON DEMANDE DES PROPOSITIONS adressées par lettres cachetées et franches de port au CURÉ DE ST. TIMOTHÉE ou au Notaire LOUIS HAINAULT de St. Clément, pour réparer la couverture en fer-blanc des clochers et de l'Eglise de St. Timothée, ainsi que les ouvertures. Ces propositions peuvent être laissées aux Bureaux des MELANGES RELIGIEUX, jusqu'à la fin du présent mois. Montréal, 16 mai 1845.

ARCHITECTURE. CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis Haute-Ville Québec.

P. GENDRON, IMPRIMEUR, No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telles que LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRES-REDUITS. 6 novembre 1847.

ÉTABLISSEMENT DES TOWNSHIPS. COMITÉ LOCAL, SECTION DE LA VILLE RÉSOLU, 10.—Que les Dames soient spécialement invitées par la voie des journaux à s'adjoindre à l'association des "Établissements Canadiens des Townships," et à travailler avec zèle à en augmenter les membres.

20.—Que cette invitation soit aussi adressée aux messieurs de la ville. 30.—Que chaque Centurion ou Décurion soit prié de transmettre au Secrétaire de leur comité local leur nom, ainsi que celui de leurs inscrits.

BANQUE D'ÉPARGNES EXTRAIT. Balance due aux déposants, 31 décembre 1847. £62675 11 7

Mars.—Montant déposé depuis le 31 déc. jusqu'à ce jour. £27172 0 6 No. retiré do. 25203 16 1

Balance due ce jour aux déposants Par ordre du Bureau, £64143 16 0 JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et du District, Rue St. François Xavier. 3 mars 1848.

LIVRES NOUVEAUX Il vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant des Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'Exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandeurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins sur papier, trente-huit pages, illustrées de douze gravures.

—Aussi— Une nouvelle et jolie édition de la NEUVAIN EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigne informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau: REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs. J. Bte. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leur amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Écoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront. CHAPELEAU ET LAMOTHE.

AVIS

DANS la rue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER DE MAI prochain, PAMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,340 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance.

Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par trimestre. Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nous prions toutes les personnes, amies de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avis dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent avec nous, nous conféreront, en le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion. On s'abonne chez MM. les Curés, à Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Grémazie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIÉTAIRE. Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'ÉGLISE. VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL. CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

En annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement.

Au plus vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans le prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRANÇISE et TOUJOURS A BON MARCHÉ. L'assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

—Aussi— CROIX DE CHASUBLES EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. DAMAS Blanc, Gramois, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. Damas brochés en or et couleurs. (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques et-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse. ÉTOFFES ET VOILES DE BÉNÉDICTION. Les Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ÉTOFFES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux). Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabricques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE. Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'ostensoirs Ciboirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Église dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exportés (et par leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article. On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter le moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St. New-York.

ACADEMIE POUR LES JEUNES DEMOISELLES

Qui sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SŒURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles qui dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêtes à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier, cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet. On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolastique, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août, 1847.

MANUEL DE TEMPERANCE, PAR LE R. P. CHINIQUY. RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & CIE. "MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. A L'ÉVÊCHE.

THE PILOT And Journal of Commerce Se publie le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI matin, au Bureau, No. 3, Place d'Armes, Montréal.—Souscription—Cinq PIASTRES par année.

The Weekly Pilot, Se publie tous les VENDREDIS matins, pour les campagnes.—Souscription, TROIS PIASTRES par année. W. H. HIGMAN & T. DONOGHUE, Imprimeurs, Éditeurs et Propriétaires.

Les livres et autres ouvrages d'imprimerie sont échangés proprement à ce Bureau. 13 avril.

A VENDRE. Le SOUSSIGNE offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir: 1. Un emplacement situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'église, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Écurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension, étant occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2. Un emplacement situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre aussi dans un lieu très rapproché de l'église, avec les bâtimens dessus construits, consistant en Maison, Écurie et autres Bâtimens.

3. Une terre située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Étable et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROYALD CHERRIER ECR. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie. ETIENNE PARTENAIS. Montréal, 21 février 1848.—qj.

CLOCHES D'ÉGLISES. Le SOUSSIGNE, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Église, l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'aucuns poids qu'ils pourront désirer.—Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs E. & N. HUDON, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de port, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion, £0 2 6 Chaque insertion subséquente, 0 0 7 Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 0 3 4 Chaque insertion subséquente, 0 0 10 Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne, 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1 Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, Trois-Rivières, Québec, Ste. Anne, Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'école près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOSEPH RIVET & JOS. CHAPELEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.